

Rapport Financier Semestriel

Au 30 juin 2016



Coheris

4, rue du Port aux Vins

92150 Suresnes

Tél. : +33 (0)1 57 32 60 60

Fax : +33 (0)1 57 32 62 00

I - Rapport d'activité semestriel

Chiffres clés

Compte de résultat	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
En milliers d'euros	6 mois	6 mois	12 mois
Chiffre d'affaires	7 722	6 788	13 521
Résultat opérationnel courant	711	-459	102
Résultat opérationnel	538	-778	-602
Résultat net Part du Groupe	431	-795	-664

Bilan	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
En milliers d'euros			
Capitaux Propres	12 058	11 527	11 652
Actif courant	9 804	8 729	9 839
Passif courant	8 368	8 177	8 856
Total Bilan	21 833	21 083	21 805

Chiffre d'affaires et résultat IFRS

Au premier semestre 2016, le chiffre d'affaires est en croissance de 14% à 7 722 K€, notamment porté par la croissance du chiffre d'affaires licences sur l'ensemble des gammes grâce à la dynamique commerciale renforcée par la complémentarité des offres. La signature d'une commande importante sur une des gammes permet d'accélérer la croissance du chiffre d'affaires licences sur le 1^{er} semestre 2016 grâce à la capacité de la société à accompagner ses clients dans leur développement.

Le retour à la rentabilité est l'aboutissement du travail de fond réalisé depuis fin 2013 en matière d'optimisation de l'efficacité opérationnelle et de l'offre, ainsi que des investissements en matière d'innovation et de dynamique commerciale. La structure cible a été atteinte fin d'année 2015 et le niveau de point mort permet de tirer pleinement bénéfice de la croissance du chiffre d'affaires licences sur ce 1^{er} semestre 2016.

Le Résultat Opérationnel Courant est positif à + 711 K€ contre - 459 K€ pour la même période de 2015.

Après impact de charges non récurrentes pour 173 K€, le résultat opérationnel s'établit à + 538 K€ contre - 778 K€ au 1^{er} semestre 2015.

Le coût de l'endettement financier net de - 52 K€ contre - 41 K€ au titre de la même période 2015.

Après prise en compte de l'impact de l'impôt sur les sociétés pour 55 K€, le résultat net ressort ainsi à + 431 K€ contre - 795 K€ au 1^{er} semestre 2015, soit une progression de 1 226 K€ par rapport au 1^{er} semestre 2015.

L'effectif de Coheris au 30 juin 2016 est de 130 collaborateurs contre 139 au 30 juin 2015.

Investissements

Les investissements de la période se sont élevés à 1 122 K€ dont 1 119 K€ ont été investis en développement sur les logiciels de Coheris dans ses solutions du CRM et Analytics (contre 1 671 K€ au premier semestre 2015 dont 1 093 K€ en développement logiciels).

Perspectives

Coheris envisage sur 2016 une croissance de son chiffre d'affaires licences supérieure aux tendances du marché français du logiciel.

II - Attestation du responsable du Rapport semestriel d'activité

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sociaux et IFRS de Coheris pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Suresnes le 11 octobre 2016

Nathalie Rouvet Lazare
Président-Directeur Général

III - Contenu du Rapport semestriel d'activité

La simplification de l'organigramme juridique, réalisée par des opérations de transmission universelle de patrimoine, de fusion ou de liquidation de filiales étrangères, fait que Coheris SA, depuis juillet 2015, ne détient plus de filiale. Par conséquent, la société n'a plus l'obligation d'établir des comptes consolidés. Depuis 2005, Coheris établissant des comptes consolidés IFRS, la société a décidé de continuer à publier des comptes en normes IFRS, dans la continuité de ses comptes consolidés IFRS antérieurs, afin d'assurer la comparabilité des informations financières diffusées : ces comptes reprennent ainsi les actifs, passifs et la situation nette tels qu'issus des comptes consolidés antérieurs, mais sur la base d'un périmètre de consolidation ne comprenant plus, depuis 2015, qu'une seule entité juridique, à savoir la société Coheris SA.

Au 30 juin 2016, Coheris publie donc des comptes en normes IFRS et en normes françaises. En application de l'article L.451-162 III du code monétaire et financier, les comptes établis en normes françaises ont fait l'objet d'un rapport d'examen limité par les commissaires aux comptes. Les comptes consolidés établis volontairement par la société en normes IFRS ont fait l'objet d'un rapport d'examen limité entrant dans le champ des services autres que la certification des comptes. L'ensemble de ces informations financières ont fait l'objet d'une revue par le Comité d'Audit et ont été arrêtées par le Conseil d'Administration de la société en date du 20 septembre 2016.

IV – Comptes consolidés IFRS au 30 juin 2016

A – Bilan IFRS

ACTIF (en milliers d'euros)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Écarts d'acquisition	7 385	7 385	7 385
Immobilisations incorporelles	2 887	2 999	2 636
Immobilisations corporelles	457	557	520
Titres mis en équivalence			
Actifs financiers	369	426	426
Autres placements non équivalents de trésorerie	90	90	90
Actifs d'impôts différés	841	897	909
ACTIF NON COURANT	12 029	12 354	11 966
Stocks et en-cours	35	57	57
Clients et comptes rattachés	4 152	3 987	6 185
Autres créances et comptes de régularisation	1 610	1 491	1 280
Disponibilités	4 006	3 194	2 317
ACTIF COURANT	9 804	8 729	9 839
TOTAL DE L'ACTIF	21 833	21 083	21 805
PASSIF (en milliers d'euros)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Capital	2 245	2 245	2 245
Réserves liées au capital	734	734	734
Titres auto détenus	-1 099	-1 099	-1 099
Réserves et résultats IFRS	10 179	9 647	9 772
Écarts de conversion			
Capitaux propres - part du groupe	12 059	11 527	11 652
Intérêts minoritaires			
CAPITAUX PROPRES	12 059	11 527	11 652
Passifs financiers (> 1an)	500	471	589
Passif d'impôts différés	86	108	114
Provisions pour risques et charges	820	800	593
PASSIF NON COURANT	1 406	1 379	1 296
Passifs financiers (< 1an)	441	450	411
Fournisseurs et comptes rattachés	1 246	1 054	944
Autres dettes et comptes de régularisation	6 681	6 673	7 501
PASSIF COURANT	8 368	8 177	8 856
TOTAL DU PASSIF	21 833	21 083	21 855

B – Compte de résultat IFRS

(en milliers d'euros)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Chiffre d'affaires	7 722	6 788	13 521
Autres produits de l'activité	1 128	1 100	2 275
Achats et services extérieurs	-1 240	-1 389	-2 464
Charges de personnel	-5 808	-5 770	-10 970
Impôts et taxes	-111	-191	-357
Dotations aux amortissements et provisions	- 960	- 988	-1 877
Autres produits et charges d'exploitation	-19	-9	-26
Résultat opérationnel courant	711	-459	102
Autres produits et charges opérationnels	-173	-319	-704
Résultat Opérationnel	538	-778	-602
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	1	2	9
Autres produits et charges financiers	-53	-43	-98
Coût de l'endettement financier net	-52	-41	-89
Intéressement des salariés			
Charges d'impôt	-55	24	27
Résultat Net	431	-795	-664
Nombre d'actions retenues pour le calcul	5 613 075	5 613 075	5 613 075
RNPG par action en €	0,08	-0,14	-0,12
Nombre d'actions diluées retenues pour le calcul	5 613 075	5 613 075	5 613 075
RNPG dilué par action en €	0,08	-0,14	-0,12

C – Etat du résultat global IFRS

1 ^{er} semestre 2015	Groupe
Résultat net IFRS	-795
Ecarts de conversion	
Autres	-32
Produits et charges reconnus directement dans les capitaux propres	
Total des produits et charges de la période	-827
1 ^{er} semestre 2016	Groupe
Résultat net IFRS	431
Ecarts de conversion	
Autres	-32
Produits et charges reconnus directement dans les capitaux propres	
Total des produits et charges de la période	399

D - Tableau IFRS de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Résultat net des sociétés intégrées	431	-795	-664
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 121	818	1 474
Charges et produits liés aux stocks-options			
Plus et moins-values de cession			
CAF après coût de l'endettement financier net et impôt	1 552	23	810
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)	55	-24	-27
CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	1 607	-1	783
Impôt versé (B)			
Variation du BFR lié à l'activité (C)	1 205	2 042	742
Flux de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	2 812	2 041	1 525
Décaissements liés aux acquisitions d'immo. Corp. et incorp.	-1 122	-1 671	-2 118
Encaissements liés aux cessions d'immo. Corp. et incorp.			
Décaissements liés aux acquisitions d'immo. Financières			
Encaissements liés aux cessions d'immo. Financières	57		
Incidence de variation de périmètre			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements (E)	-1 065	-1 671	-2 118
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		475	664
Placements de trésorerie			
Remboursement d'emprunts	-78	-115	-224
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	-78	360	440
Variation de trésorerie nette (D+E+F)	1 669	730	-153
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 311	2 464	2 464
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture (cf. 2.5)	3 981	3 194	2 311

E - Tableau IFRS de variation des capitaux propres

Ils évoluent comme suit par rapport au 31 décembre 2014 et 2015 et 30 juin 2015 :

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et résultat IFRS	Écart de conversion	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Au 31 décembre 2014	2 245	734	-1 099	10 474		12 354		12 354
Écart de conversion								
Total des produits et charges de l'exercice directement reconnus en capitaux propres				-32		-32		-32
Opération sur titres auto détenus								
Paiements fondés sur des actions								
Versement du dividende								
Autres variations								
Résultat 1er semestre 2015				-795		-795		-795
Total des opérations revenant aux actionnaires				-827		-827		-827
Au 30 juin 2015	2 245	734	-1 099	9 647		11 527		11 527
Écart de conversion								
Total des produits et charges de l'exercice directement reconnus en capitaux propres				-6		-6		-6
Opération sur titres auto détenus								
Souscription de BSA								
Paiements fondés sur des actions								
Versement du dividende								
Autres variations								
Résultat 2nd semestre 2015				131		131		131
Total des opérations revenant aux actionnaires				125		125		125
Au 31 décembre 2015	2 245	734	-1 099	9 772		11 652		11 652
Écart de conversion								
Total des produits et charges de l'exercice directement reconnus en capitaux propres				-32		-32		-32
Opération sur titres auto détenus ⁽¹⁾				7		7		7
Paiements fondés sur des actions								
Versement du dividende								
Autres variations								
Résultat 1er semestre 2016				431		431		431
Total des opérations revenant aux actionnaires								
Au 30 juin 2016	2 245	734	-1 099	10 178		12 058		12 058

⁽¹⁾ L'augmentation des réserves consolidées correspond à la juste valeur des actions gratuites attribuées et comptabilisées à chaque exercice dans le résultat opérationnel.

F – Notes aux comptes IFRS

Les informations sont exprimées en milliers d'euros sauf pour le résultat par action.

1 Principes et méthodes comptables utilisés

Les états financiers IFRS intermédiaires résumés de Coheris pour la période se terminant le 30 juin 2016 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne sur la base des comptes de Coheris SA. Coheris n'a pas anticipé de norme, amendement et interprétation dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1er janvier 2016.

Par ailleurs, il y a lieu de préciser qu'à l'exception de la norme IFRS 15 (Revenue from Contracts with Customers) publiée en mai 2014 par l'IASB et des discussions en cours (dont il est impossible d'évaluer l'impact compte tenu de la récente publication de cette norme), les normes, amendements et interprétations, non encore validés par l'Union Européenne sont sans incidences sur les comptes de Coheris.

Les états financiers intermédiaires ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 20 septembre 2016.

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La présentation d'états financiers IFRS intermédiaires, nécessite le recours à des analyses fondées sur des évaluations et des hypothèses qui ont une incidence sur les produits, les charges, actifs, passifs du groupe. Ces évaluations sont basées sur les expériences acquises par le groupe, et d'autres facteurs jugés raisonnables selon les circonstances actuelles. Les résultats réels pourront différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires, les impôts différés actifs, les tests de valeurs sur les actifs, et les provisions.

Il convient de noter que la société ne procède pas à l'estimation chiffrée du crédit d'impôt recherche lors de l'arrêté semestriel, par conséquent aucun crédit d'impôt recherche n'est comptabilisé dans les états financiers intermédiaires au titre des premiers semestres 2015 et 2016.

1.1 Périmètre des comptes IFRS

La simplification de l'organigramme juridique, réalisée par des opérations de transmission universelle de patrimoine, de fusion ou de liquidation de filiales étrangères, fait que Coheris SA, depuis juillet 2015, ne détient plus de filiale. Par conséquent, la société n'a plus l'obligation d'établir des comptes consolidés. Depuis 2005, Coheris établissant des comptes consolidés IFRS, la société a décidé de continuer à publier des comptes en normes IFRS, dans la continuité de ses comptes consolidés IFRS antérieurs, afin d'assurer la comparabilité

des informations financières diffusées : ces comptes reprennent ainsi les actifs, passifs et la situation nette tels qu'issus des comptes consolidés antérieurs, mais sur la base d'un périmètre de consolidation ne comprenant plus, depuis 2015, qu'une seule entité juridique, à savoir la société Coheris SA.

Au 30 juin 2016, Coheris publie donc des comptes en normes IFRS et en normes françaises. En application de l'article L.451-162 III du code monétaire et financier, les comptes établis en normes françaises ont fait l'objet d'un rapport d'examen limité par les commissaires aux comptes. Les comptes consolidés établis volontairement par la société en normes IFRS ont fait l'objet d'un rapport d'examen limité entrant dans le champ des services autres que la certification des comptes. L'ensemble de ces informations financières ont fait l'objet d'une revue par le Comité d'Audit et ont été arrêtées par le Conseil d'Administration de la société en date du 20 septembre 2016.

1.2 Méthodes d'évaluation – Règles et méthodes comptables

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition constatés à l'occasion d'une prise de participation, définis comme la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise dans la situation nette retraitée de la société consolidée estimée à la date d'acquisition, sont affectés aux postes appropriés du bilan IFRS.

Les écarts d'acquisition positifs résiduels sont portés à l'actif du bilan sous la rubrique « Écarts d'acquisition ».

Lors de chaque arrêté, les indices d'éventuelles pertes de valeur des actifs concernés sont examinés. Si des changements significatifs défavorables apparaissent et au minimum une fois par an, un test de valorisation est effectué et un amortissement exceptionnel est comptabilisé en cas de perte de valeur.

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement:

- les frais de recherche et développement :
 - o sont évalués au coût de production sur la base des temps passés par les développeurs à l'exclusion du temps de supervision. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires, augmentés des charges sociales par application d'un coefficient de charges,
 - o prennent en compte l'économie d'impôt liée au Crédit Impôt Recherche découlant de la partie éligible des frais de recherche et développement. Cette économie d'impôt est incluse dans la valorisation des actifs ainsi constatés,
 - o sont amortis sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.
- des licences intégrées dans les logiciels produits :
 - o sont évaluées au coût d'acquisition,
 - o sont amorties sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.

Immobilisations corporelles

Il s'agit des matériels informatiques et téléphoniques utilisés par la société ainsi que du mobilier et du matériel de bureau comptabilisés à leur coût historique.

Les durées et les modes d'amortissement sont les suivants :

Logiciels	3 ans linéaires
Installations	5 à 6 ans linéaires
Matériel de bureau et informatique	3 ans linéaires
Mobilier de bureau	2 à 7 ans linéaires

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont principalement composés de titres de prêts et créances évalués au coût amorti.

Les prêts et créances évalués au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables, puis évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers non courants font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable, estimée d'après l'actualisation des flux de trésorerie attendus (actualisation au taux d'intérêt effectif d'origine pour les prêts et créances évalués au coût amorti).

Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque des risques prévisibles de non recouvrement apparaissent.

Chiffre d'affaires et produits constatés d'avance

L'activité d'édition de logiciels faisant généralement l'objet de contrats distincts de licence, de maintenance et de services associés, les droits d'utilisation (licences revendues ou licences de produits Coheris) sont comptabilisés dès leur livraison.

Les prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait sont enregistrées selon la méthode à l'avancement. L'avancement est mesuré au prorata des coûts dépensés rapportés aux coûts à terminaison des contrats ; en conséquence, lorsque l'avancement est supérieur au montant des factures émises, une facture à établir est comptabilisée ; a contrario, lorsque les factures émises sont d'un montant supérieur au stade d'avancement, un produit constaté d'avance est enregistré.

Dans le cas exceptionnel où les services associés seraient considérés comme essentiels au fonctionnement du progiciel (modifications essentielles des caractéristiques techniques et/ou fonctionnelles intrinsèques du produit), le projet serait considéré dans son ensemble et serait comptabilisé suivant la méthode à l'avancement.

Information sectorielle

La norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle impose d'analyser la performance de l'entreprise en fonction de secteurs opérationnels. Compte tenu de la nature de ses produits, des procédés de fabrication et de la typologie de ses clients, l'activité d'Editeur de Logiciels présente un caractère très intégré. De ce fait, Coheris est mono secteur. Néanmoins, et à titre d'information, Coheris présente une ventilation de son chiffre d'affaires par principales natures et par zones géographiques qui ne s'inscrit pas dans le cadre de l'application de la norme IFRS 8.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur liquidative en fin de période, les plus-values latentes étant directement imputées sur les capitaux propres.

Provisions pour risques et charges

Les risques et charges identifiés à la clôture de l'exercice, mais dont la réalisation est incertaine font l'objet de provisions ; il s'agit plus particulièrement :

- des litiges,
- des pertes et pénalités probables sur les contrats,
- des indemnités de fin de carrière. Elles sont calculées selon la méthode de répartition des droits au prorata de l'ancienneté.

Les principales hypothèses qui ont été retenues pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- calcul des droits selon la convention collective Syntec,
- versement d'une indemnité de licenciement à l'occasion du départ,
- taux de sortie variable selon l'âge,
- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 5% jusqu'à 40 ans, 2% au-delà,
- taux d'actualisation de 1,30 %

Impôts

Les impôts différés résultent des différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan IFRS et des déficits fiscaux dont la recouvrabilité est probable. Ils sont calculés selon la méthode du report variable en appliquant les derniers taux d'impôts votés à la date de la clôture.

Calcul du résultat par action

Le résultat net IFRS par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période.

Le résultat net IFRS par action après dilution est calculé comme décrit ci-dessus, y compris le nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options existantes. Ce calcul est effectué selon la méthode du rachat d'actions.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont principalement composés d'emprunts et de dettes auprès des établissements de crédit. Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur (prenant en compte les éventuels coûts de transaction directement rattachables) puis évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du taux d'intérêt effectif.

Actions gratuites sous conditions de performance attribuées aux mandataires sociaux et salariés membres du Codir

Coheris a une politique d'attribution d'actions gratuites à ses mandataires, dans le cadre du package de rémunération, et salariés membre du Codir, dans le cadre d'un dispositif de

rétenion. Les actions gratuites attribuées deviennent définitivement propriété des bénéficiaires à l'issue d'une durée minimale fixée par la loi ou par dérogation par l'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration en cas de délégation.

Le coût de ces transactions est comptabilisé conformément à la norme IFRS 2 en valorisant les actions gratuites à la date d'attribution à la juste valeur. Cette juste valeur est comptabilisée en charges sur la durée d'acquisition des droits en contrepartie des réserves dans les capitaux propres.

Le coût des services rendus est comptabilisé en charge sur la période d'acquisition des droits. La charge s'est élevée à 7K€ au premier semestre 2016. Cette charge correspond au coût sur le 1er semestre 2016 des 6 877 actions qui seront attribuées définitivement au terme de la période d'acquisition à Mme Nathalie Rouvet Lazare, au titre de son package de rémunération 2015.

2 Explication des postes des éléments financiers

1.3 Écarts d'acquisition

Le montant net total des écarts d'acquisition ressort à 7 385 K€ identique au 31 décembre 2015.

Les hypothèses de cash-flows prises lors de l'établissement des impairments test au 31/12/2015 ne sont pas remises en cause par les résultats obtenus au titre du 1^{er} semestre 2016.

1.4 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes passent de 2 636 K€ au 31 décembre 2015 à 2 887 K€ au 30 juin 2016.

Les investissements en recherche et développement ont été de 1 119 K€ et les amortissements correspondants de 865 K€.

1.5 Créances d'exploitation

Elles sont présentées nettes de provision. Les provisions clients comptabilisées au 30 juin 2016 s'élèvent à 1 038 K€.

Les créances clients brutes s'élèvent à 5 191 K€.

1.6 Autres placements non équivalents de trésorerie

Dans le cadre de l'acquisition de la société Quatrax, Coheris a conclu un emprunt en septembre 2011 qui a fait l'objet d'une garantie donnée à l'établissement prêteur sous la forme d'un nantissement de comptes à terme à taux progressifs dont les échéances sont à 36 mois, pour un montant de 270 K€, et 60 mois, pour un montant de 90 K€.

Les 270 K€ étant arrivés à terme courant 2014, seuls les 90 K€ sont encore à l'actif du bilan sous cette rubrique au 30/06/2016.

Au regard de la norme IAS7 et la recommandation AMF n°2011-16, ces placements ont été analysés comme n'étant pas qualifiables d'équivalents de trésorerie et ont donc été portés sur une ligne distincte au bilan IFRS.

1.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/16	31/12/15
VMP (Sicav monétaires en euro)		
Comptes à terme (+ 3 mois)		
Comptes bancaires	4 006	2 317
Trésorerie et équivalents trésorerie	4 006	2 317
Découverts bancaires	25	6
Trésorerie nette de clôture	3 981	2 311

1.8 Provisions risques et charges

Elles évoluent comme suit par rapport au 31 décembre 2015.

	A l'ouverture	Dotation	Reprise		A la clôture
			Avec utilisation	Sans utilisation	
Indemnités de départ à la retraite	360	69			429
Autres	233	158			391
Total	593	227			820

Les autres provisions se rapportent à des risques, des litiges et des charges d'exploitation. A la connaissance de la société, les litiges connus ne nécessitent pas de provisionnement supplémentaire dans les comptes au 30/06/2016.

1.9 Emprunts et dettes financières

En K€	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	683	183	188	312
Emprunts et dettes financières divers	258	258		
Total	941	441	188	312

Les emprunts et dettes financières divers sont constitués principalement des comptes de participation des salariés.

1.10 Autres produits et charges opérationnels

La ligne « autres produits et charges opérationnels » correspond notamment à des coûts engagés dans le cadre de l'optimisation de l'efficacité opérationnelle.

1.11 Effectif

L'effectif du groupe au 30 juin 2016 est de 130 collaborateurs contre 139 au 30 juin 2015.

1.12 Impôt sur les sociétés

Il se décompose comme suit en K€ :

Impôt dû	85
Impôt différé	-29
Total	<u>55</u>

L'écart entre l'impôt théorique et l'impôt effectif s'explique comme suit (en K€) :

Résultat IFRS avant impôt	486
Charge d'impôt théorique (taux d'impôt de Coheris : 33,33 %)	162
Impact amortissement du CIR non fiscalisé	-107
Différences permanentes	8
Impact CICE	-14
Divers	6
Charge d'impôt effectif	<u>55</u>

Compte tenu des hypothèses retenues lors de l'établissement du budget pour les années 1 à 4, mais également des règles fiscales en vigueur, les déficits fiscaux devraient être imputés d'ici 3 à 4 exercices.

A ce titre, au 30 juin 2016, 254 K€ de déficits reportables ont été imputés représentant une charge d'impôt calculée au taux de 33,1/3% du 85 K€.

1.13 Transactions avec les parties liées

Au titre du premier semestre 2016, les rémunérations brutes des mandataires se sont élevées à 90 K€ dont 1 K€ d'avantages en nature.

1.14 Engagements hors bilan

Néant.

G - Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de COHERIS et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des « comptes » de COHERIS SA relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces « comptes » ont été établis sous la responsabilité de la direction et ont fait l'objet d'un arrêté par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces « comptes ».

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste

essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les « comptes », pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

A compter de la clôture des comptes consolidés de l'exercice 2013, nous avons formulé une réserve sur la valeur de l'écart d'acquisition et sur la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé. Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition avait été réalisé sur la base des flux futurs de trésorerie actualisés (valeur d'utilité) fondés sur des prévisions prenant en compte des hypothèses de redressement d'activité pour lesquelles nous n'étions pas en mesure d'apprécier la probabilité de réalisation.

Au 30 juin 2016, l'écart d'acquisition net s'élève à 7,3 M€ (après dépréciation de 1 M€) et l'actif d'impôt différé s'élève à 0,8 M€. Nous exprimons la même réserve qu'au 31 décembre 2013 sur la recouvrabilité de ces valeurs.

Sur la base de notre examen limité et sous cette réserve, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, le fait que les « comptes » présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de l'entité au 30 juin 2016, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Fait à Boulogne Billancourt et à Courbevoie, le 11 octobre 2016.

Les Commissaires aux Comptes

EREC ASSOCIES

Guillaume Boutin

MAZARS

Erwan Candau

V - Comptes sociaux

1. Bilan, Compte de résultat et annexe aux comptes sociaux

1.1 Bilan et compte de résultat

ACTIF – en milliers d’euros

Note	30/06/2016			31/12/2015	
	Brut	Amort, Provis.	Net	Net	
	Immobilisations incorporelles				
	• Frais de recherche et développement	26 898	23 228	3 671	3 736
	• Concessions, brevets, licences, marques	622	615	6	11
	• Fonds commercial	8 356	1 073	7 283	7 283
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes sur incorporelles				
	Immobilisations corporelles	1 421	964	457	520
	Participations	1	1	0	0
	Autres immobilisations financières	369		369	426
1.2.2.1	TOTAL IMMOBILISE	37 668	25 881	11 787	11 976
	Stock produits finis	46	11	35	57
	Avances et acomptes versés sur commande				
	Créances clients et comptes rattachés	5 191	1 038	4 153	6 185
	Autres créances	1 234		1 234	1 122
	Valeurs mobilières de placement	1 189	257	932	847
	Disponibilités	4 006		4 006	2 317
	Charges constatées d'avance	376		376	149
1.2.2.2	TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 042	1 306	10 736	10 677
	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
	TOTAL ACTIF	49 710	27 187	22 523	22 653

PASSIF– en milliers d'euros

Note	30/06/2016	31/12/2015
1.2.3.1 Capital	2 245	2 245
Prime d'émission, de fusion et d'apport	11 505	11 505
BSA primes liée à capital	50	50
Réserve légale	225	225
Autres réserves	425	425
Report à nouveau	-1 466	-1 000
Résultat de l'exercice	272	- 466
Amortissements dérogatoires		
I SITUATION NETTE TOTALE	13 256	12 984
II AUTRES FONDS PROPRES		0
1.2.3.2 Provisions pour risques et charges	398	233
III PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	398	233
1.2.3.3 DETTES FINANCIERES		
• Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	692	746
• Emprunts et dettes financières divers et associés	249	254
1.2.3.4 DETTES D'EXPLOITATION		
• Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	9	
• Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 246	944
• Dettes fiscales et sociales	3 317	3 761
• Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1
DETTES DIVERSES		
• Autres dettes	129	592
1.2.3.5 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 227	3 138
IV DETTES	8 869	9 436
TOTAL PASSIF	22 523	22 653

COMPTE DE RESULTAT – en milliers d’euros

Note		30/06/2016	31/12/2015
1.2.4.1	Ventes de marchandises		
	Production vendue : services	7 722	13 520
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET	7 722	13 520
	Production stockée		
	Production immobilisée	1 119	2 263
	Subvention d'exploitation	4	8
	Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	4	3
	Autres produits		2
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	8 849	15 796
	Achats de marchandises	64	93
1.2.4.2	Autres achats et charges externes	1 212	2 441
	Impôts, taxes et versements assimilés	227	484
1.2.4.3	Salaires et traitements	3 888	7 485
	Charges sociales	1 745	3 321
	Dotations d'exploitation :		
	- Sur immobilisations : amortissements et provisions	1 254	2 619
	- Sur actif circulant : dotation aux provisions	27	42
	- Pour risques et charges : dotation aux provisions		
	Autres charges	19	27
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	8 436	16 512
	RESULTAT D'EXPLOITATION	414	- 716
1.2.4.4	BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE SUPPORTEE		1
	Produits de participations		191
	Autres intérêts et produits assimilés		5
	Reprises sur prov. et transferts de charges.	89	28
	Différences de change	1	3
	Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement.		2
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	90	229
	Dotations financières sur amortissements et provisions	4	
	Intérêts et charges assimilées	17	28
	Autre charges financières		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	22	28
1.2.4.5	RESULTAT FINANCIER	69	201
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	482	- 514
	Produits exceptionnels :		
	- Rep. prov. et transfert de charges		2 576
	- sur opérations de gestion	2	24
	- sur opérations en capital	0	1
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2	2 601
	Charges exceptionnelles :		
	- sur opérations de gestion	16	1 194
	- sur opérations en capital	1	2 112
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	158	
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	175	3 306
1.2.4.6	RESULTAT EXCEPTIONNEL	-173	- 705
	Participation des salariés aux résultats	38	
	Impôts sur les bénéfices		753
	Impôts Carry back		
	BENEFICE OU PERTE	272	- 466

1.2 Annexe aux comptes sociaux

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels. Elle comporte des éléments complémentaires au bilan et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère significatif ne sont pas mentionnés.

Sauf indication contraire, tous les tableaux sont en milliers d'euros.

Durée de l'exercice 2016 : 6 mois.

Durée de l'exercice précédent : 12 mois.

Total du bilan avant répartition du résultat : 22 523 milliers d'euros.

Résultat (bénéfice) : 272 milliers d'euros.

1.2.1 Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France et suivant les dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général (PCG).

1.2.1.1 Principes

Les principes suivants ont notamment été appliqués :

- prudence,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- continuité de l'exploitation,

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2.1.2 Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement:

- les frais de recherche et développement : ils sont évalués au coût de production sur la base des temps passés par les développeurs à l'exclusion du temps de supervision.

Les heures produites sont valorisées à partir des salaires, augmentés des charges sociales par application d'un coefficient de charges.

Ils sont amortis sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.

- des licences intégrées dans les logiciels produits par Coheris. Elles sont évaluées au coût d'acquisition. Elles sont amorties sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.
- des fonds de commerce constitués de clientèle, de contrats d'exploitation et de droit au bail. Ces éléments sont revus tous les ans pour s'assurer qu'aucune dépréciation ne doit être constatée (cf. Test de dépréciation).

Immobilisations corporelles

Il s'agit des matériels informatiques et téléphoniques utilisés par la société ainsi que du mobilier et du matériel de bureau comptabilisés à leur coût historique.

Les durées et les modes d'amortissement sont les suivants :

Logiciels	1 à 3 ans linéaire
Installations	5 ans linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 ans linéaire
Mobilier de bureau	2 à 7 ans linéaire.

Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire de la participation, déterminée d'après plusieurs critères (capitaux propres, plus-values latentes, rentabilité, perspectives,...) est inférieure à la valeur comptable.

Lors de chaque arrêté, les indices d'éventuelles pertes de valeur des actifs concernés sont examinés. Si des changements significatifs défavorables apparaissent et au minimum une fois par an, un test de valorisation est effectué et un amortissement exceptionnel est comptabilisé en cas de perte de valeur (cf. Test de dépréciation).

La société a décidé, conformément aux règles applicables sur les actifs, d'activer les frais d'acquisitions sur titres et de les amortir sur une durée de 5 ans au moyen d'un amortissement dérogatoire.

Test de dépréciation

L'ensemble des départements R&D, avant-vente, commerce, intégration et expertise étant communs et uniques à tous les produits, la valeur d'usage des actifs incorporels et des titres de participations figurant au bilan est estimée de manière globale dans le cadre d'un test de dépréciation unique portant sur l'actif économique de Coheris.

Au 31 décembre 2015, des tests de valorisation ont été mis en œuvre selon la méthode de l'actualisation des cash flows futurs (DCF) dont les principales hypothèses retenues étaient les suivantes :

- élaboration d'un Business Plan à 4 ans
- taux de croissance moyen du chiffre d'affaires sur les 4 prochaines années à 7 %
- taux de croissance à l'infini à 1% au-delà
- taux d'actualisation indexé sur le taux sans risque OAT à 10 ans, la prime de risque du secteur et le Béta de la société (au 31/12/2015, le taux d'actualisation retenu est de 10,08 % contre 9,94 % au 31/12/2014).

Les hypothèses fiscales liées à l'imputation des déficits fiscaux ont été intégrées sur le BP et un IS normatif à 33,33 % a été pris en compte dans le calcul de la valeur terminale. De la même manière, le Crédit Impôt Recherche a été considéré comme stable sur la période du Business Plan.

La valeur d'utilité déterminée à partir de ces hypothèses fait ressortir une valeur des actifs supérieure à celle inscrite dans les comptes individuels au 31/12/2015. Nonobstant, la valeur des actifs incorporels est particulièrement sensible aux différentes hypothèses du Business Plan ainsi que du modèle DCF mis en place. L'évolution du taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires sur la durée du business plan de 4 ans est une hypothèse particulièrement sensible. Ainsi, un taux de croissance moyen du chiffre d'affaires inférieur à celui retenu dans le test, sans abaissement du point mort et sans variation des autres hypothèses, conduirait à une valeur recouvrable du goodwill inférieure à la valeur comptable.

Les méthodes analogiques n'ont pas été retenues compte tenu de la forte disparité et de la forte volatilité des valorisations de sociétés comparables et de transactions dans ce domaine d'activité.

Au 30 juin 2016, la société n'a identifié aucun indice de perte de valeur et par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été réalisé.

Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque des risques prévisibles de non recouvrement apparaissent.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou au cours moyen du dernier mois de l'exercice, si celui-ci est inférieur.

Provisions pour risques et charges

Les risques et charges probables identifiés à la clôture de l'exercice, principalement les litiges, font l'objet de provisions. Leur évaluation repose sur la meilleure estimation de la société.

Chiffre d'affaires et produits constatés d'avance

L'activité d'édition de logiciels faisant généralement l'objet de contrats distincts de licence, de maintenance et de services associés, les droits d'utilisation (licences revendues ou licences de produits Coheris) sont comptabilisés dès leur livraison.

Les prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait sont enregistrées selon la méthode à l'avancement. L'avancement est mesuré au prorata des coûts dépensés rapportés aux coûts à terminaison des contrats ; en conséquence, lorsque l'avancement est supérieur au montant des factures émises, une facture à établir est comptabilisée ; a contrario, lorsque les factures émises sont d'un montant supérieur au stade d'avancement, un produit constaté d'avance est enregistré.

Dans le cas exceptionnel où les services associés seraient considérés comme essentiels au fonctionnement du progiciel (modifications essentielles des caractéristiques techniques et/ou fonctionnelles intrinsèques du produit), le projet serait considéré dans son ensemble et serait comptabilisé suivant la méthode à l'avancement.

Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite sont mentionnées en engagements hors bilan. Elles sont calculées selon la méthode de répartition des droits au prorata de l'ancienneté.

Les principales hypothèses qui ont été retenues sont les suivantes :

- calcul des droits selon la convention collective Syntec,
- versement d'une indemnité de licenciement à l'occasion du départ,
- taux de sortie variable selon l'âge,
- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 5% jusqu'à 40 ans, 2% au-delà,
- taux d'actualisation de 1,30 %.

Crédit d'impôt recherche (CIR)

Les travaux de recherche et développement mis en œuvre dans le cadre de la conception de ses produits peuvent être éligibles au Crédit Impôt Recherche. Chaque année, une étude est menée sur l'ensemble des travaux réalisés pour identifier ceux qui sont éligibles au dispositif. Ce travail de recensement est mis en œuvre avec l'appui d'un cabinet externe spécialisé. Au 30 juin 2016, aucun montant au titre du Crédit Impôt Recherche 2016 n'a été comptabilisé.

Nouveaux instruments financiers

La société n'utilise pas les nouveaux instruments financiers.

1.2.2 Notes sur le bilan actif

1.2.2.1 Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont les suivants.

Valeurs Brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
- Frais recherche et développement	25 779	1 119		26 898
- Concessions, brevets, etc.	622			622
- Fonds commercial	8 356			8 356
Immobilisations corporelles				
Participations (1)	1	3		1
Autres Immobilisations financières	426		57	369
TOTAL BRUT	36 603	1 122	57	37 668
Amortissements, provisions				
	A l'ouverture	Dotation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	23 727	1 189		24 916
Immobilisations corporelles	899	65		964
Immobilisations financières	1			1
TOTAL AMORTISSEMENTS	24 627	1 254	0	25 881
TOTAL VALEURS NETTES	11 976	-132	57	11 787

Frais de recherche et de développement

Ces frais sont constitués des salaires et charges sur salaires imputés sur les logiciels développés par la société.

Les frais de recherche et développement sont liés aux investissements sur les produits des gammes :

- Coheris CRM (gamme de logiciels dans le domaine du CRM orientés service client et Marketing ainsi que de l'automatisation des Forces de Vente),
- Coheris Liberty (gamme de logiciels de Business Intelligence)
- Coheris SPAD (gamme de logiciels de Datamining et Data Quality Management).

Concessions, brevets, licences, marques

Il s'agit des droits d'utilisation des licences utilisées par la société.

Fonds commercial :

Il comprend :

- Mali activé lors de la fusion avec la société SPAD : 1 865 K€
- Fonds de commerce Test&Go (issu de la société SPAD) : 305 K€
- Le mali de confusion de la société Coheris Harry : 2 464k€
- Le mali de confusion de la société Coheris FDV : 3 363 k€

Immobilisations corporelles

Il s'agit du mobilier, du matériel de bureau et des ordinateurs, du réseau et des aménagements notamment liés au transfert du siège social en avril 2015.

Participations :

Aucune évolution sur ce poste au cours du 1^{er} semestre 2016.

Autres immobilisations financières

Il s'agit de dépôts de garantie dans le cadre d'un contrat de tenue de marché conclu avec la Société de Bourse Parel en 2005 et depuis transféré chez Gilbert Dupont (152 K€), ainsi que les dépôts de garantie relatifs aux locaux du siège de la société et des différents établissements (217 K€).

1.2.2.2 Actif circulant

Créances clients

Clients et comptes rattachés, valeur nette : 4 152 K€.

L'échéancier des créances se présente comme suit :

	Total	Non échues	<3 mois	<12 mois	>12 mois
Créances clients brutes	5 191	3 731	79	85	1 295
Dépréciations *	- 1 038				- 1038
Créances clients nettes	4 152	3 731	79	85	257

Les provisions ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions pour dépréciation des comptes clients	1 011	27		1 038

Il y a au 30 juin 2016, il n'existe pas d'effet escompté non échu.

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

Clients factures à établir, selon la méthode à l'avancement (§ 1.2.1.2) 1 669 K€

Autres créances

Ce poste comprend :

	30/06/2016
Personnel	2
État, IS et taxes sur le chiffre d'affaires	1 202
Fournisseurs débiteurs et autres	30
TOTAL	1 234

La rubrique Etat IS intègre notamment la créance de Crédit Impôt Recherche et Crédit Impôt Innovation de l'exercice 2015 pour un montant de 753 K€, dont le remboursement devrait intervenir au plus tard au second semestre 2016, ainsi qu'une créance de carry-back dont le remboursement interviendra au plus tard en 2020.

Valeurs mobilières de placement

Il s'agit principalement des titres autocontrôlés détenus directement par Coheris SA dans le cadre du programme de rachat d'actions.

La valeur comptable des titres autocontrôlés par détention directe ou par le biais du contrat de liquidité administré représente un montant net de 859 K€.

La société détient ainsi 412 955 de ses propres titres au 30/06/2016.

Cette valorisation tient compte d'une provision de 257 K€ calculée sur un cours retenu à la clôture de 2,08 € par action.

Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

1.2.3 Notes sur le bilan passif

1.2.3.1 Capital social et prime d'émission de fusion et d'apport

Au 30 juin 2016, le capital de la société s'élève à 2 245 230 € correspondant à 5 613 075 actions. Aucune action n'a été émise au cours de l'exercice.

Le tableau suivant présente la variation en 2016 des capitaux propres de la société.

	A fin 2015	Augmentation	Diminution	Au 30/ 06/2016
Capital	2 245			2 245
Prime d'émission, de fusion et d'apport	11 505			11 505
BSA Primes/Capital	50			50
Réserve légale	225			225
Autres réserves	425			425
Report à nouveau	(1 000)	(466)		(1 466)
Résultat	(466)	272 ⁽¹⁾	(466)	272 ⁽¹⁾
Capitaux propres	12 984	(1 056)	(590)	12 984

⁽¹⁾ Résultat premier semestre 2016

1.2.3.2 Provisions pour risques et charges

	A l'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprise		A la clôture
				Avec utilisation	Sans utilisation	
Provisions pour litiges	233		165			398
Total	233		165			398

Les autres provisions se rapportent à des risques et des charges d'exploitation, notamment pour litiges. A la connaissance de la société, les litiges connus ne nécessitent pas de provisionnement supplémentaire dans les comptes au 30/06/2016.

1.2.3.3 Échéance des dettes

	Montant brut	A 1 an au +	+ 1 an – 5 ans	A + de 5 ans
Établissements de crédit	683	183	188	312
Dettes financières diverses	258	258		
Fournisseurs	1 246	1 246		
Dettes fiscales et sociales	3 317	3 317		
Autres dettes	138	138		
TOTAL	5 642	5 142	188	312

Les dettes financières diverses comprennent notamment 249 K€ de comptes bloqués de participation rémunérés au taux de 6%.

En 2015, Coheris a contracté un emprunt pour financer les installations de son nouveau siège social pour un montant de 475 K€ (capital restant dû au 30/06/2016 : 345 K€) au taux fixe de 1,5 % sur une durée de 36 mois de remboursement. Par ailleurs, dans le cadre de sa participation au projet OFS (Open Food System), Coheris bénéficie d'avances remboursables sous conditions de revenus futurs. Au 30/06/2016, le montant reçu de Bpifrance au titre de ces avances est de 312 K€.

1.2.3.4 Charges à payer incluses dans les dettes d'exploitation

Fournisseurs (Factures non parvenues) : 613 K€

Les dettes fiscales et sociales se décomposent comme suit :

	30/06/16
Congés payés et RTT	898
Organismes sociaux	504
Charges à payer organismes sociaux	476
Provisions primes et commissions	223
Réserve de Participation	53
Autres dettes sociales	53
TVA	898
Impôts et taxes divers à payer	212
TOTAL	3 317

1.2.3.5 Produits constatés d'avance

Cette rubrique contient notamment les factures émises d'avance au 30/06/2016 dans le cadre de contrats maintenance 2016 pour 3 227 K€ (cf. commentaires 1.2.1.2).

1.2.4 Notes sur le compte de résultat

1.2.4.1 Ventilation du Chiffre d'affaires :

Le compte de résultat distingue :

	30/06/16
Licences internes	2 483
Maintenance	2 892
Production vendue : services	2 347
TOTAL	7 722

1.2.4.2 Autres achats et charges externes

Ce poste s'élève à 1 212 K€ et comprend pour 224 K€ d'achat de sous-traitance.

Les autres postes d'achats sont :

	30/06/16
Entretien divers	49
Locations et charges liées	360
Assurances	38
Transports et déplacements, véhicules	116
Honoraires	82
Télécommunications	51
Publicité, communication	99
Divers	193
TOTAL	988

1.2.4.3 Salaires et traitements – effectifs de la société

Ce poste s'élève à 5 633 K€.

L'effectif de la société Coheris au 30/06/2016 est de 130 personnes, dont 6 directeurs, 113 cadres et 11 agents de maîtrise, employés et apprentis.

Au cours de l'exercice, l'effectif salarié moyen a été de 133 personnes.

1.2.4.4 Charge supportée

Il s'agit du résultat dégagé sur des titres autocontrôlés dans le cadre du contrat de tenue de marché conclu avec Gilbert Dupont.

1.2.4.5 Charges et produits financiers

Il comprend :

	30/06/16
Reprise nette sur provisions et transfert de charges	90
Intérêts payés	-22
Différences de change	1
TOTAL	69

1.2.4.6 Charges et produits exceptionnels

Il comprend notamment :

	30/06/16
Charges exceptionnelles/opérations de gestions	- 17
Produits exceptionnelles/opérations de gestions	2
Dotations exceptionnelles aux amortissement et provisions	- 158
TOTAL	- 173

1.2.4.7 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt (1)	Résultat après impôt
Résultat courant	482		482
Résultat exceptionnel – intéressement + CIR	- 210		- 210
Total	272		272

(1) Après retraitements fiscaux

1.2.4.8 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

	30/06/16
Décalages temporaire 1er semestre 2016	16
Déficits fiscaux reportables	8 548
TOTAL	8 564
 IS A 33,33 %	 2 855

Compte tenu des hypothèses retenues pour l'établissement du budget pour les années 1 à 4 (cf. 1.2.1.2) mais également des règles fiscales en vigueur à la clôture des comptes, les déficits fiscaux 2012, qui s'élevaient à 2 333 K€, devraient être imputés d'ici 2 à 3 exercices. Les déficits fiscaux générés au titre de l'année 2013, 2014 et 2015 commenceront à être imputés à l'issue de cette période. Au 30 juin 2016, le résultat fiscal imputable est de 254 K€.

1.2.5 Autres informations

1.2.5.1 Engagements hors bilan

Les engagements relatifs aux départs en retraite ont été estimés à un montant de 360 K€.

1.2.5.2 Litiges

Les litiges ont fait l'objet de provisions en fonction du risque estimé.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige dont le risque envisagé nécessiterait un provisionnement supplémentaire dans les comptes au 30/06/2016.

2. Attestation des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux au 30 juin 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels condensés de la société COHERIS, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

A compter de la clôture des comptes consolidés de l'exercice 2013, nous avons formulé une réserve sur la valeur des fonds de commerce. Le test de dépréciation mis en œuvre avait été réalisé sur la base des flux futurs de trésorerie actualisés (valeur d'utilité) fondés sur des prévisions prenant en compte des hypothèses de redressement d'activité pour lesquelles nous n'étions pas en mesure d'apprécier la probabilité de réalisation.

Au 30 juin 2016, la valeur nette des fonds de commerce s'élève à 7,3 M€ (après dépréciation de 1 M€). Nous exprimons la même réserve qu'au 31 décembre 2013 sur la recouvrabilité de ces valeurs.

Sur la base de notre examen limité et sous cette réserve, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels condensés avec les règles et principes comptables français.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

À l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels condensés.

Fait à Boulogne Billancourt et à Courbevoie, le 11 octobre 2016.

Les Commissaires aux Comptes

EREC ASSOCIES

Guillaume Boutin

MAZARS

Erwan Candau